Martigny, vendredi 7 janvier 1938. 78me année No 2.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Les Etats-Unis au secours de la démocratie

La démocratie a mauvaise presse depuis quelques années, et à chaque instant nous voyons un nouvel Etat suivre l'exemple de l'Italie et de l'Allemagne.

Les pays qui gravitaient autour de la France se font toujours moins nombreux ; la crainte du bolchévisme, qui a si profondément atteint la grande république sœur, a provoqué — c'est un phénomène bien connu — une profonde réaction.

La Pologne, la Roumanie, après le Japon, sont en voie de devenir des puissances totalitaires.

Nous avons déjà vu que ces modifications de régime, tout spécialement dans les pays qui nous entourent, obligent la Confédération helvétique à revenir à son ancienne conception de la neutralité. Notre pays ne peut se lier à l'un ou l'autre des grands blocs de puissances dont les conceptions et l'influence vont s'affronter sur l'échiquier politique, quelles que soient ses amitiés et ses préférences.

Il y a quelques jours, les journaux italiens ont sonné le glas de la démocratie. Ils ont, il est vrai, fait une exception en faveur de notre pays, et il est juste de reconnaître que Mussolini multiplie depuis quelque temps les marques d'amitié envers la Suisse.

On peut toutefois se demander jusqu'à quel point son opinion est sincère, car même en admettant que notre démocratie est meilleure que les autres, nous devons constater que les presses asservies hitlériennes et italiennes ont condamné le principe lui-même.

Et puis, nous ne pourrons jamais oublier le sort de la Belgique en 1914.

Quand les Etats-majors commandent, ils se soucient fort peu de sentiments et de promesses.

C'est pourquoi ce fut un soulagement pour tous les vrais démocrates de prendre connaissance du dernier message du président Roosevelt ; nous en dégageons deux idées principales : à savoir qu'aujourd'hui *une nation doit être assez forte pour obtenir une solution pacifique des conflits*, et *que la paix est souvent menacée par les nations ou dans les nations qui ont rejeté la démocratie ou ne l'ont pas connue.*

Il a conclu en affirmant que ce régime sera introduit dans les pays qui l'ignorent et que la paix de l'humanité réside dans cet espoir.

On conçoit que ces paroles n'aient pas été du goût de tout le monde ; en Italie comme en Allemagne, les journaux protestent.
Roosevelt ont été accueillies avec joie.

Par contre, en Angleterre, les propos de M.

L'appui formel donné aux régimes démocratiques par ce dernier est une garantie, à la condition toutefois que les Etats-Unis sortent de leur « splendide isolement » et ne se contentent pas de donner des conseils.

* * *

Prenons garde à une nouvelle crise économique

La reprise annoncée en Suisse s'est faite aussi sentir dans l'industrie valaisanne ; mais nous ne craignons pas de le dire, cette reprise est factice car chacun sait que nos usines travaillent avant tout pour les armées.

La course aux armements finira bien le jour où les pays se seront ruinés ; la guerre toujours possible, après leur avoir donné un travail supplémentaire, s'arrêtera elle aussi.

Ce n'est pas sans anxiété que nous devons envisager ce que deviendra la situation des ouvriers à ce moment-là.

Seul un régime démocratique, qui permet à chaque citoyen de faire entendre sa voix, évitera de dresser les classes de la population les unes contre les autres.

C'est pourquoi le parti radical doit développer son action.

Il ne suffit pas de créer de nouvelles démocraties, il faut avant tout venir en aide à celles qui sont menacées par la réaction.

Le parti radical doit trouver la formule qui fera coopérer le travail et le capital au lieu de les dresser l'un contre l'autre ; mais il faut surtout et avant tout fournir du travail à chacun.

C'est pourquoi, malgré les nuages qui s'amoncellent, malgré les attaques dont notre régime est l'objet, nous devons nous y attacher toujours davantage, le perfectionner toujours plus, pour éviter qu'à une crise économique s'ajoute une crise politique.

Mr.

En passant ...

Pour sauvegarder les beautés du Valais

M. le Dr Mariétan, président de la « Murithienne », est non seulement un savant, mais un artiste auquel la beauté de la nature inspire un sentiment délicat et profond. Il vient de consacrer une brochure aux fleurs, aux oiseaux, aux forêts du Valais et bien qu'elle soit destinée à l'enseignement primaire, elle mériterait d'atteindre un plus vaste auditoire.

Edité par les soins du Département de l'Instruction publique et préfacé par M. le conseillier d'Etat Pitteloud, cet ouvrage est plein de leçons et de conseils judicieux.

Il est écrit sans prétention littéraire, avec le souci constant de sauvegarder dans le canton tout ce qui mériterait de l'être et d'intéresser le public à cette œuvre.

C'est un vandalisme inconscient et parfois officiel que M. le Dr Mariétan dénonce, et s'il ne met dans sa critique aucune acrimonie, il ne craint pas d'exposer avec fermeté des opinions courageuses.

En voici quelques-unes :

M. le Dr Mariétan, après avoir montré que le Valais possède une flore à la fois variée et originale, émet le vœu qu'elle soit mieux protégée, afin de ne pas priver le canton de cette parure.

Il faut empêcher les enfants de cueillir les fleurs à la brassée et de les revendre ensuite aux étrangers si l'on ne veut pas exterminer certaines espèces.

L'édelweiss en particulier mériterait plus d'égards.

Il importerait également de ne pas maltraiter les arbres :

Les sapins de Noël ne devraient être choisis qu'parmi les sujets qui ne peuvent pas se développer normalement, soit parce qu'ils sont trop serrés ou plantés sur un terrain défavorable, et cependant l'on s'acharne au contraire à déraciner de jeunes arbres.

M. le Dr Mariétan proteste avec raison contre la déplorable manie qu'ont certaines gens de mettre le feu aux herbes sèches.

Ils finissent pas déboiser complètement des terrains bien exposés comme on l'a vu sur les hauteurs de Charrat et de Saxon.

L'Etat interdit ces incendies volontaires.

Or, chacun peut constater qu'on ne tient pas compte, en de nombreux endroits, de son arrêté.

Puisqu'une amende est prévue en cas d'infraction, peut-être aurait-on raison de l'appliquer avec plus de rigueur.

M. le Dr Mariétan est trop bon pour exprimer cette idée.

Il nous permettra de la dédier nous-même à l'autorité compétente.

Par contre, il regrette amèrement que des oiseaux devenus rares en Valais, comme l'aigle royal, le faucon pèlerin, le faucon hobereau ne soient pas protégés.

Il est permis de les abattre.

Le Conseil d'Etat serait bien inspiré, à notre avis, d'étendre un jour jusqu'à eux sa sollicitude, et par la même occasion, il méditerait ce vœu de M. le Dr Mariétan :

« Pour encourager la destruction des animaux considérés comme nuisibles, écrit-il, les autorités cantonales donnent une prime pour l'épervier, l'autour, le corbeau ordinaire, la pie, le geai. Ces primes donnent lieu à des abus ; on tue souvent des animaux protégés qu'on ne distingue pas des espèces nuisibles. Il serait à souhaiter que ces primes fussent supprimées et qu'on se contentât de donner l'autorisation de tuer certaines espèces lorsqu'elles causent des dommages sérieux. »

M. le Dr Mariétan affirme un peu plus loin que ni les chasseurs, ni les gardes, ni les gendarmes n'ont une connaissance suffisante des oiseaux, pour pouvoir faire une discrémination entre ceux qui sont nuisibles et les autres.

Mais, ce bref aperçu ne saurait suppléer à la lecture du travail de M. le Dr Mariétan, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Ils comprendront mieux, en le parcourant, qu'ils ont le devoir de préserver le canton des erreurs de goût dont il est victime et des abus qui l'appauvrissent.

M. le député Lucien Lathion avait stigmatisé dans une motion, l'emploi de la tôle ondulée dans les constructions des maisons villageoises.

M. le Dr Mariétan montre, à son tour, la nécessité d'y renoncer.

Il déplore aussi la destruction des châtaigniers dans le Bas-Valais contre laquelle on avait vainement protesté dans ce journal, et s'il ne dit rien des peupliers, sans doute il pense avec nous qu'en les abattant tout au long de la route cantonale, on la rend banale et terriblement terne.

Ils sont un élément de beauté, avec leur perspective fuyante, et leur disparition enlèverait le cachet essentiel du paysage.

Puisque le Département de l'Instruction publique a jugé bon d'éditer la brochure de M. le Dr Mariétan, c'est probablement qu'il l'approuve.

Il serait dès lors paradoxal que l'Etat du Valais ne s'inspirât point de l'enseignement qu'elle renferme et nous voudrions espérer, dans l'intérêt du pays, qu'il en tirât profit, autant que les enfants auxquels il la dédie...

A. M.

Nouvelles du Valais

Riddes. — *Société fédérale de gymnastique.* — La Société de Gymnastique a donné sa soirée annuelle les 31 déc. et 2 janvier écoulés. Soirée très bien réussie, où la population a marqué sa sympathie et son attachement à cette section. On y a remarqué la présence des autorités et invités, ainsi que les délégués des sections voisines. Le travail de gymnastique fut exécuté avec ensemble et précision, les massues lumineuses furent d'un bel effet. Des progrès réjouissants sont enregistrés aux engins libres. Les deux pièces : *Le Secret de Louise* et *Un Veinard malheureux* furent très bien interprétées. Le clou de la soirée fut le ballet « Bonheur Craintif » exécuté par un groupe de charmantes jeunes filles. Le tout était agrémenté de morceaux choisis de la Société de musique « L'Abeille ».

Tous nos remerciements et félicitations à ces gymnastes, en particulier à leur moniteur, pour leur dévouement et leur enthousiasme à nous procurer une aussi jolie distraction. Nous ne pouvons que les encourager à persévérer dans leur but, qui est celui de développer toujours plus le bienfait de la gymnastique.

Des spectateurs.

Ski-club. — C'est donc dimanche 9 janvier que le Ski-club de Riddes inaugure sa nouvelle cabane de ski des Etablons. Une messe sera célébrée à 11 h. et ensuite cérémonie de bénédiction. Cette cabane, située sur le trajet du Col de Cœur, reliant la vallée de Bagnes à la vallée du Rhône, entourée de merveilleux champs de neige, attirera de nombreux sportifs. Tous les clubs des environs voudront participer à cette modeste manifestation. Ils y rencontreront un accueil chaleureux, y passeront une belle journée, encourageront par leur présence le Club de Riddes qui met tout en œuvre pour développer toujours plus le beau sport que nous pratiquons. Qu'on se le dise.

Le Comité.

Un incendie à Chamoson. — (Inf. part.) — Mardi après-midi, entre une et deux heures, un violent incendie a éclaté au centre du village de Chamoson, au lieu dit « Vers la Croix ». Une grange très vaste et remplie de fourrage était la proie du feu.

Les flammes se propagèrent avec une telle rapidité qu'en quelques minutes la grange et tout le fourrage qu'elle contenait furent détruits. Les pompiers dont on admira l'esprit de décision ne purent que se borner à protéger les maisons voisines.

La grange appartenait à trois propriétaires, MM. Joseph Boven, Camille Gaillard et Joseph Burin, et elle était assurée.

Les dégâts s'élèvent à 15 ou 20.000 francs.

On ignore les causes du sinistre.

Vignoble. — Le Département de l'Intérieur informe le public qu'il tient à sa disposition la brochure « Notre vignoble » par MM. Faes, directeur de la Station fédérale d'essais viticoles, et Paschoud, président de la Fédération romande des vignerons, pour le prix de 1 fr. 20.

L'opuscule sur la « Fumure de la Vigne » est remis gratuitement. Les demandes y relatives peuvent être adressées au Service cantonal de la viticulture.

Département de l'Intérieur.

Gestion administrative du canton

(Suite)

Département forestier

Superficie forestière à fin 1936 : forêts cantonales 76,2 ha ; forêts communales et de corporations 83.110,0 ha ; forêts privées 8.890,0 ha ; soit au total 93.076,2 ha.

Personnel forestier subalterne : Le nombre des gardes forestiers de triage est de 128 ; aides-forestiers, 159.

Traitements touchés par les gardes-forestiers, 112,311 fr. ; subvention fédérale (16 %) 17.969,75 fr. ; subvention cantonale (8 %) 8.984.87 fr., soit en tout 26.954 fr. 62. Part incombant aux communes et consortages : fr. 85.356.38.

PROJETS SUBVENTIONNES

Travaux de défense et de reboisement : 6 projets ont été déposés en 1936. Devis 118.000 fr.

Subside cantonal alloué, 10-15 % ; subside fédéral alloué, 35-60 %.

Exécution des projets : plantation de 203.400 résineux et feuillus et écroûtages dans les différents projets ; construction de 1869 mètres cubes de murs dans les arrondissements I, II et III.

Chemins forestiers : 8 projets de chemins ont été présentés. Devis 473.000 fr. ; subside cantonal alloué 10-16 % ; subside fédéral alloué 20-25 %.

Exécution des projets : construction de 28,323 mètres de chemins forestiers, dont 9.500 mètres de routes dépassant 3 m. de largeur ; 15.223 m. de chemins de 2 à 3 m. de largeur ; 3.600 m. de chemins d'accès de 1-2 m. de largeur.

Dépt des travaux publics

Travaux d'entretien des routes : La période extraordinairement pluvieuse de janvier et du début de février 1936 a causé d'importants dégâts à nos routes de montagne, tant cantonales que communales. En général, ce furent de grands glissements de terrains qui ont soit comblé, soit emporté les chaussées avec leurs murs de soutènement. Sur quelques artères, la dépense pour la remise en état fut supérieure aux dépenses prévues pour l'entretien ordinaire. Comme les disponibilités budgétaires étaient insuffisantes pour ces cas d'ovailles, nous avons dû demander des crédits supplémentaires pour couvrir ces dépenses extraordinaires, ceci pour les routes suivantes :

Routes cantonales A, 7000 fr. ; routes cantonales B, 8.668.60 ; routes communales, 66.019.05.

Dans le but d'obtenir un entretien uniforme de nos chaussées, nous avons donné pendant le mois de février un cours pour chefs de chantier. Ceux-ci, tout en effectuant la remise en état des chaussées, formeront les cantonniers qui fourniront ainsi du travail plus rationnel et plus économique sur leurs cantonnements.

Dépenses : L'entretien des routes a coûté au canton les sommes suivantes : routes cantonales A, 75.250 km. = 105.544 fr. 85 ; routes cantonales B, 239.149 km. = 321.694 fr. 70 ; routes communales, 615.240 km. = 432.311 fr. 45.

Routes alpestres : Le Conseil d'Etat avait décidé l'amélioration de toutes les routes alpestres intercantonales et internationales du canton. Ce projet se devisait à fr. 15.000.000.—.

Un projet de décret avait été élaboré dans ce sens, mais n'a pu être accepté par le Grand Conseil, vu que la décision du Conseil fédéral n'était encore pas prise, sur l'application de l'arrêté fédéral concernant l'amélioration et le développement du réseau routier dans les Alpes.

Le Dépt fédéral de l'Intérieur ne voulait allouer à notre canton une subvention uniquement pour le développement de la route de la Furka, et laissait de côté la route du Grand St-Bernard.

Par suite d'une réclamation du Conseil d'Etat, le Conseil fédéral prit la décision, en date du 16 octobre 1936, de subventionner les deux routes de la Furka et du Grand St-Bernard, au même taux, soit 65 %.

Basés sur cet arrêté, il a été soumis au Grand Conseil un décret concernant l'amélioration de ces deux routes, décret qui fut adopté le 28 déc. 1936.

Deux sections de routes ont été simultanément adjugées sur la route de la Furka et sur la route du Grand St-Bernard.

* * *

Nous voici arrivé au bout de nos extraits du rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion pendant l'année 1936. Nous espérons ainsi avoir satisfait la curiosité de bien de nos abonnés et lecteurs.

M.

L'organisation professionnelle chez les maîtres ferblantiers-appareilleurs

On nous écrit :

Nous avons volontairement retardé la publication d'un compte rendu des délibérations de l'assemblée générale que tenaient les maîtres ferblantiers-appareilleurs le 19 déc. à Sion. Les problèmes qui y furent posés méritent mieux qu'un communiqué succinct préparé hâtivement à la veille des fêtes.

Si les maîtres plâtriers-peintres, nouvellement organisés, cherchent un terrain avant tout social sur lequel il leur soit possible de concilier les intérêts de tous les travailleurs du métier, l'organisation des maîtres ferblantiers-appareilleurs prend pied d'abord sur le plan professionnel et commercial. Tandis que les frais de main-d'œuvre entrent pour la grosse part en gypserie et peinture, inversement les fournitures comptent pour un très gros pourcentage dans l'appareillage.

Autres professions, autres méthodes d'organisation qui toutes doivent tendre en définitive au maintien du prix réel de l'ouvrage, ce qui permettra au patron de payer des salaires convenables.

Tout au long de cette crise l'Association suisse des maîtres ferblantiers-appareilleurs a joué un rôle prépondérant dans le maintien des prix, en passant des conventions avec les fabricants et les grosses maisons d'installation, garantissant ainsi un maximum de possibilités aux petits artisans.

Un organisme des mieux outillés, avec un secrétariat central à Zurich et un secrétariat romand à Lausanne, assure en permanence les relations entre grossistes et artisans.

Entre autres problèmes intéressants que l'Association suisse a mis à son programme, nous notons les examens de maîtrise. Une documentation jusqu'ici en langue allemande sera traduite à l'usage des maîtres d'état de Suisse romande. La maîtrise apparaît en effet comme le seul moyen véritablement efficace, d'arrêter la vague des professionnels douteux qui envahissent le métier et s'installent comme patrons.

Les contrats collectifs sont envisagés par l'Association comme une réalisation prochaine. Mais en corollaire de ce contrat il faudra instituer un système de contrôle de la profession ; un projet de « Livret professionnel » qui est comparable, dans le domaine professionnel, aux papiers d'état civil, est à l'étude.

Quel doit être le rôle de l'Etat dans la future « Organisation » ? Telle est la question que se posent les Associations. L'Etat étant par définition l'arbitre du bien commun, il s'assurera constamment que les rapports sociaux entre patrons et ouvriers et les rapports commerciaux entre propriétaires et maîtres d'état n'altèrent pas les prix dans un sens ou dans l'autre, altération susceptible de porter atteinte aux intérêts de la collectivité.

En ce qui concerne les travaux entrepris par l'Etat, dans un but d'intérêt public, celui-ci aura pour devoir de faire respecter par les patrons et ouvriers les conventions passées dans le métier. Un registre professionnel, à l'exemple de la loi fribourgeoise, sera institué, dans lequel seront inscrits les professionnels remplissant les trois conditions :

1. connaissance du métier (apprentissage et maîtrise) ;
2. affiliation à une association respectueuse des conventions ;
3. inscrits au registre du commerce (conc. les patrons).

Dans le canton de Fribourg toujours, les maîtres ferblantiers se sont vu attribuer toute la question de « formation » professionnelle. Dans ce domaine encore, des rapports étroits doivent être établis avec les pouvoirs publics compétents.

Un problème délicat entre tous, puisque sa solution suppose une révolution du régime de centralisation dans lequel nous entrons à mi-corps déjà : les concessions ! Les communes, les consortages, les sociétés de gaz et d'électricité, fournisseurs d'énergie avant tout, devront accorder des concessions aux installateurs remplissant les conditions.

Il nous a été rarement donné d'assister à une assemblée d'artisans où tous les problèmes de sauvegarde de la classe moyenne et en particulier de la classe artisanale aient été exposés avec autant de clarté et de concision.

Les artisans, explique M. Rivier, secrétaire romand, s'ils savent formuler de légitimes revendications, c'est qu'ils se rendent compte des devoirs qui les attendent. Ils sont prêts à accorder aux ouvriers les avantages sociaux des lois de protection ouvrière, à condition que les pouvoirs publics veuillent bien tendre la main à l'artisanat qui se débat dans une impasse. L'artisanat en sortira grandi si les pouvoirs publics renoncent à être eux-mêmes entrepreneurs ; diminué, asphyxié, mortellement atteint si nous continuons à centraliser.

L'assemblée des maîtres ferblantiers-appareilleurs était présidée avec la distinction qu'on lui connaît par M. Andenmatten, président de l'Association valaisanne.

Le secrétariat fut remis au Bureau d'organisation des métiers à Sion. Jusqu'à ce jour, deux Associations patronales du bâtiment ont remis leur secrétariat au Bureau d'organisation des métiers ; d'autres associations, désireuses de s'organiser sur des bases plus solides étudient la possibilité de constitution d'un secrétariat patronal permanent, pour la grande famille du bâtiment.

Bureau d'organisation des métiers, Sion.

Nouvelles du Valais

Les libéraux-radicaux d'Ardon en fête

La vaillante section de Jeunesse radicale d'Ardon, que préside M. Albert Delaloye, a eu l'excellente idée de reprendre une ancienne tradition en réunissant les membres du parti autour d'une raclette le Jour des Rois.

La Fanfare « Helvétia », sous les ordres de son dévoué directeur M. Stridi, parcourut joyeusement le village en jouant malgré le froid.

A 12 h. 30, tout le monde se retrouvait dans la salle de la Consommation (plus de 110 personnes) pour faire honneur à la raclette (un fromage remarquable et un vin délicieux).

A la table d'honneur nous trouvons MM. Tellenbach, président du parti, René Rebord, Eugène Georgy et Léon Genetti, conseillers, Roger Delaloye, député suppléant, Clemenzo, ancien député, F. Germanier, président cantonal des Jeunesses radicales, Rémy Planet, président de l'« Helvétia », Albert Delaloye, président de la J. R. locale, Stridi, directeur, etc.

Aussitôt que les appétits sont calmés, M. Georgy est désigné comme major de table. Disons de suite qu'il s'acquitta à merveille de ces fonctions.

Après avoir excusé MM. Crittin, président du parti, et Duchêne, il donna la parole à M. le président du parti d'Ardon, qui souligna l'entente qui y règne et remercia la Sté de Jeunesse de sa parfaite organisation, ainsi que la fanfare « Helvétia » toujours sur la brèche.

M. Francis Germanier apporta le salut cordial des Jeunesses radicales du canton et rappela que la section d'Ardon aura à organiser le congrès de 1938.

M. Eug. Moser souligna qu'Ardon est une des communes rurales du canton qui compte le plus grand nombre d'anciens abonnés au *Confédéré* et définit le rôle du parti dans le canton et les problèmes qu'il doit résoudre.

M. Rémy Planet exhorta les jeunes à la discipline et rappela le souvenir des disparus.

M. René Rebord prit la parole au nom des conseillers en charge et fit un exposé sur l'activité de la minorité au sein du Conseil communal.

On entendit encore M. Roger Delaloye, député suppléant, qui à son tour félicita jeunes et anciens de leur entente et du travail fourni.

L'« Helvétia » fit ensuite entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, et à 15 h. 30 tout le monde partait en cortège à travers le village ; une délégation franchit même le pont de la Lizerne pour aller fraterniser avec les amis politiques de Magnot.

Ce fut ensuite le retour au local, où le président de l'« Helvétia » annonça que la Société avait décidé de nommer membre d'honneur M. Frédéric Clemenzo, ancien député et conseiller, l'un des membres qui se dévouèrent le plus pour la société de musique.

Ce dernier remercia en termes émus et proposa d'envoyer un télégramme de félicitations à MM. Camille Crittin, conseiller national, et Albano Fama, conseiller d'Etat.

Le soir, un bal animé termina joyeusement la journée.

Terminons en félicitant à notre tour la Jeunesse radicale d'Ardon et le parti tout entier de leur aimable réception. *Le chroniqueur.*

Valaisans de Genève. — *Arbre de Noël.* — Dimanche dernier, à la salle du Môle, à Genève, a eu lieu l'arbre de Noël de la Fédération des sociétés valaisannes. Cette salle, quoique vaste, était comble. Il ne restait pas un seul siège de disponible, et il fallut réquisitionner des chaises dans les locaux contigus.

Les productions d'enfants furent très appréciées, tant par leur variété que par leur qualité. Elles firent la joie des grands et des petits. La pièce enfantine « Les Bergers et la Crèche » obtint un franc succès, dont le mérite revient non seulement aux enfants qui l'ont jouée mais aussi à Mmes Escher, Cottier et Zufferey qui dirigeaient les productions. Ensuite Noël apporta aux 170 enfants inscrits paquets, friandises et « recommandations ». La joie et la curiosité se lisaient sur leurs petits visages. Enfin la partie enfantine se termina par le beau cantique « Minuit chrétiens » chanté par M. Belli, basse, accompagné au piano par Mme Blavignac, auxquels le public ne ménagea pas ses applaudissements.

Le bal qui suivit fut très fréquenté. Pendant toute la soirée ce fut la foule. Les riches toilettes se confondaient avec les chatoyants costumes nationaux, bon nombre de nos charmantes valaisannes ayant tenu à rehausser cette fête des petits en revêtant le seyant costume de leur vallée.

Inutile d'ajouter que la Buvette eut sa large part de succès. Achalandée de vins du Valais de premier choix, les membres des cinq sociétés valaisannes formant la fédération, en compagnie d'amis, fraternisèrent et burent largement le verre de l'amitié. Les fendants et la dôle étaient à la place d'honneur. En résumé, partie enfantine fort bien réussie ; tombola américaine avec des lots magnifiques ; bal très animé, remplirent agréablement la soirée, et jusqu'au matin régna une atmosphère d'entrain, de gaîté et de franche amitié. *T*

Militaire. — Le colonel Grenon de Champéry vient d'être appelé aux fonctions de chef du train du Ier corps d'armée. Nos félicitations.

Une retraite à St-Maurice. — M. le colonel de Cocatrix a donné sa démission de médecin de place de St-Maurice, après 32 ans de service. Il sera remplacé dans ces fonctions par le Dr Choquard, de Monthey.

Trois nouvelles localités valaisannes sont infectées par la fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse s'est déclarée ce matin vendredi dans quatre nouvelles écuries de Martigny-Villes. Grâce aux mesures prises, on pensait avoir enrayé le mal dans la commune et en effet depuis 14 jours aucun cas nouveau n'avait été découvert.

On signale d'autre part un cas à Vouvry, un cas à Conthey, et un cas douteux à Saxon.

Quant aux communes de Martigny-Bourg, Bâtiaz, Dorénaz et Collonges, elles enregistrent chaque jour l'extension de la maladie.

L'Office vétérinaire fédéral a délégué sur place M. le vétérinaire Bernard, qui loge à Martigny, Hôtel Terminus.

Nos vétérinaires sont aux abois. La situation devient critique.

On nous prie de rappeler aux propriétaires de bétail qu'il leur incombe en premier lieu de prendre les mesures de précaution.

Ils doivent éviter les rassemblements, les réunions, et tous ceux qui ont contact avec leurs bêtes devraient rester le plus possible chez eux.

Les mesures de désinfection doivent être continuées sans arrêt. Pour remplacer la créoline qui, à la longue, pourrait donner du goût à la viande, il est recommandé de faire usage de soude caustique qui convient pour l'**usage externe** ; on peut l'employer pour désinfecter les mains, les vêtements, corridors, appartements, places publiques, mais *à la dose maximum de 1 %*, soit 10 grammes pour 1 litre d'eau, 100 grammes pour 10 litres, 1 kg. pour 100 litres. Il s'agit d'unir tous les efforts pour éviter un désastre.

Mort de M. Charles Rochat

ancien directeur du 2me arrondissement des postes

(Inf. part.) C'est avec une douloureuse surprise que la population valaisanne apprendra la mort survenue à Lausanne de M. Charles Rochat, ancien directeur des postes du 2e arrondissement.

Cet homme affable, intelligent, compréhensif, avait abandonné ses fonctions il y a deux ans, après cinquante ans de service, pour laisser la place à M. Nussbaum.

Pendant les dix ans qu'il fut directeur des postes du 2e arrondissement et qu'il eut sous sa juridiction les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, M. Charles Rochat se distingua par son ardeur au travail et par sa courtoisie à l'égard du public et du personnel.

Il est arraché à l'affection des siens à l'âge de 70 ans, après quelques jours seulement de maladie, et il emporte dans la tombe d'unanimes regrets.

Nous présentons à sa famille, tout spécialement à M. le conseiller national Rochat, si cruellement frappés par ce deuil, nos condoléances émues.

Le gros lot de la Loterie romande est bien en Valais : à Martigny

Le bureau central de la Loterie romande nous confirme ce matin que le gros lot de 250.000 fr. a été gagné par un jeune homme habitant Martigny.

Il a déjà encaissé 100.000 fr., laissant pour l'instant le solde à la Banque cantonale vaudoise.

Contrairement à certains racontars, le gros lot est donc bien « sorti ».

Les gagnants de la loterie. — Le gagnant du gros lot de la loterie romande se trouve donc à Martigny. Un lot de consolation de 10.000 francs a été gagné par un ressortissant de Sierre et un autre par M. Marcel P. au Borgeaud sur Martigny. A Riddes est tombé un lot de 25.000 fr. et à Isérables un de 10.000. M. Marcel M., à Médières, a touché également 10.000 fr.

Des lots de 5000 fr. ont été gagnés par des gens de Saxon, Martigny, Bourg-Conthey, Troistorrents, Ardon et St-Maurice et des lots de 1000 fr. par des gens de Martigny, Conthey, Charrat et Chippis.

Fully. — *« Amis-Gyms ».* — Notre section locale de gymnastique organise pour les dimanches 9 et 16 crt sa représentation annuelle. Les séances auront lieu à la grande salle paroissiale, celle-ci disposant d'une scène assez spacieuse pour permettre nos productions de gymnastique.

Par un programme des plus varié nous croyons donner satisfaction aux plus difficiles.

Nous osons espérer que chacun ait à cœur de venir encourager par sa présence et applaudir nos jeunes gymnastes dans leur travail.

Tous ceux qui assisteront à ces séances auront en rentrant dans leur foyer la conviction d'avoir soutenu une société poursuivant un but de toute utilité qui est la formation pour les luttes futures de notre belle jeunesse fuilleraine.

Le Comité.

Programme de la soirée : 1. Présentation de la section ; 2. Préliminaires en section ; 3. Barres en section ; 4. Pyramides et poses plastiques ; 5. Barres libres ; 6. Entr'acte ; 7. *L'Intrus*, drame en 2 actes ; 8. *A la recherche d'une femme*, comédie en deux actes.

Fully. — † *Fabien Roduit.* — Nous apprenons le décès, à l'âge de 7 8ans, de M. Fabien Roduit, ancien conseiller radical de Fully. Nous reviendrons sur sa carrière.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Les accidents de la circulation en Valais

La gendarmerie a établi un tableau des accidents survenus en Valais, au cours de l'année 1937, en se basant sur les rapports de la brigade mobile.

On peut tirer de cette statistique un précieux enseignement : C'est à la négligence, en effet, et à la méconnaissance des lois de la circulation qu'il faut attribuer la plupart de nos malheurs.

Il y eut 325 accidents en 1937 qui entraînèrent la mort de 17 personnes, soit 10 hommes, 3 femmes et 4 enfants. Par ailleurs, 195 personnes furent blessées, soit 135 hommes, 41 femmes et 19 enfants.

En 1936, il y eut 289 accidents, 21 tués et 171 blessés, et en 1935 : 278 accidents, 25 tués et 138 blessés.

On constate, en compulsant le dossier, que dans 41 cas, des véhicules circulant à gauche ont occasionné des collisions. Dans 85 cas les conducteurs ont commis des erreurs de croisements et aux dépassements, dans 23 cas ils n'ont pas respecté la priorité de passage, dans 35 cas ils ont fait des excès de vitesse.

On le voit donc, la part de la fatalité, dans les drames de la route, est minime.

Sur 325 accidents, 245 se sont produits sur une route sèche, 61 sur une chaussée humide et 19 sur un sol recouvert de neige ou de verglas.

Les accidents survenus dans les localités sont au nombre de 117, ceux qui se sont déroulés en rase campagne sont au nombre de 104 ; 38 ont eu lieu aux croisées des chemins, 56 sur les routes de montagne et 10 sur les ponts.

Les conducteurs se répartissent comme suit, selon la catégorie des véhicules : 265 autos, 15 autocars, 93 camions, 10 camionettes, 62 cycles, 11 trains routiers, 32 motos, 7 sidecars, 25 véhicules attelés, 2 charrettes à bras.

Dans 28 cas particulièrement graves la gendarmerie a transmis ses rapports aux tribunaux pour l'ouverture d'une enquête d'office, elle a dressé 200 procès-verbaux et infligé pour 1700 fr. d'amende.

Les cyclistes circulant de nuit sans lumière ont fait principalement l'objet de ces contraventions.

La gendarmerie a signalé aux autorités communales les endroits réputés dangereux par un défaut de signalisation, le mauvais état de la chaussée ou le manque de visibilité.

Au cours de l'année écoulée, huit délits de fuite, après accidents, ont été constatés. Un seul des délinquants n'a pu être identifié.

Des sanctions sévères ont été prises contre des conducteurs gravement coupables : deux ont eu leur permis retiré pour 15 jours, 4 pour un mois, 1 pour 2 mois, et 7 pour une durée illimitée. Sur la demande de cantons confédérés, 2 autres conducteurs ont eu leur permis retiré pour 1 mois et 1 pour un temps indéterminé.

Par sept fois, le canton du Valais a prié les autorités d'autres cantons de retirer le permis de conduire à des automobilistes confédérés qui avaient commis des infractions graves sur le territoire valaisan.

C'est à Martigny-Bâtiaz (24), à Sion (22) et à Sierre (15) que les accidents ont été les plus nombreux. Le district de Martigny détient le record vec 60 accidents, puis viennent, dans l'ordre, Sierre avec 54, Sion avec 51, St-Maurice avec 35 et Monthey avec 30.

On peut relever également dans le rapport de la gendarmerie un fait curieux :

La courbe des accidents est ascendante de janvier en août où elle atteint son point culminant, puis elle diminue ensuite de façon constante jusqu'à la fin de l'année :

Janvier : 12 ; février, 13 ; mars 19 ; avril 19 ; mai, 22 ; juin 37 ; juillet 38 ; août 48 ; septembre 40 ; octobre 37 ; novembre 20 ; décembre 20.

Les jours de la semaine les plus néfastes sont les mardis, mercredis et jeudis et ce sont les vendredis qui le sont le moins.

Dimanche, 47 ; lundi, 40 ; mardi, 55 ; mercredi, 50 ; jeudi, 50 ; vendredi, 38 ; samedi, 45.

Enfin, on fait observer que 256 accidents se sont produits de jour et 69 de nuit.

Le commandant de la gendarmerie entend diminuer le nombre des accidents par une meilleure éducation des piétons et des conducteurs.

Il s'agit bien plus de les mettre au courant des règles de la circulation que de les accabler de punitions, et c'est la raison pour laquelle avant de dresser des procès-verbaux on donne un avertissement à ceux qui sont en faute.

Cette méthode a déjà fait ses preuves et elle aura sans doute, à l'avenir, les effets les meilleurs.

A. M.

Un violent incendie à Fiesch. — (Inf. part.) Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers les deux heures du matin, un violent incendie a éclaté à Fiesch.

Malgré la rapide intervention des pompiers un grand chalet appartenant à M. Hans Imvinkelried, beau-frère du préfet du district, a été complètement détruit par les flammes.

Les dégâts très importants sont couverts par une assurance. Une enquête est ouverte.

BALE
Ecole de commerce Widemann
Institut pour la formation au commerce et pr l'étude des langues. Plus de 13.000 élèves déjà formés
Entrée janvier et avril

La vie sédunoise

L'assemblée de l'A. C. S.

Hier la section valaisanne de l'A. C. S. a tenu son assemblée annuelle à l'Hôtel de la Paix, sous la présidence de M. Edmond Gay.

Celui-ci résuma l'activité du comité dans un rapport plaisant, fouillé, bien écrit, qu'on écouta avec le plus vif plaisir.

Il s'arrêta surtout à l'épisode de la lutte engagée en Valais contre la hausse du prix de la benzine.

M. Gay fut confirmé pour une nouvelle période dans ses fonctions de président qu'il assume avec autant d'entrain que de compétence.

Les autres membres du comité sont MM. Hermann Muller, vice-président, Chappuis, Oggier, Jean de Chastonay.

M. Henri Calpini remplacera M. l'ingénieur Ducrey, au comité, M. Burkardt remplacera M. le Dr de Sépibus, et M. Joseph Maxit, M. Maurice Pellissier.

MM. Dionis Zermatten et Vernay ont été désignés comme vérificateurs des comptes.

Enfin, MM. Edmond Gay, Muller, Chappuis et M. Oggier, en qualité de suppléant, représenteront la section au comité central.

Les membres du groupement apprendront une bonne nouvelle : la cotisation qui était fixée à 25 francs par an a été ramenée à 20 francs.

Aux divers, la discussion fut animée et amicale.

On avait prévu l'organisation d'une course du kilomètre lancé à l'occasion de l'inauguration du tronçon Vernayaz-Martigny, mais M. l'ingénieur Ducrey ayant fait observer que le revêtement nouveau de la chaussée ne supporterait pas cette épreuve en 1938, on dut y renoncer.

Après la séance, on entendit une causerie avec projections lumineuses sur les « Voyages d'autrefois et d'aujourd'hui en Suisse ».

Le conférencier, M. l'ingénieur Sandoz, de Genève, après avoir montré les anciens moyens de locomotion, les confronta avec les nouveaux, et spécialement avec l'aviation.

Puis il nous parla du profil et du revêtement des routes.

Tout cela nous parut bien long :

M. Sandoz, qui possède à fond son sujet, posséda également quelque peu ses auditeurs...

Le hockey à la patinoire

Pour la première fois, le public a eu le plaisir, hier après-midi, d'assister à un match de hockey sur glace, à la patinoire, et il a pris un intérêt constant à cette épreuve.

Champéry a disposé de Montana par 8 buts à 1, après une partie mouvementée à souhait et âprement disputée.

A Monthey

Les fêtes de fin d'année

Serions-nous devenus brusquement sages ? Le froid vif empêcha-t-il cette explosion de joie bruyante à laquelle nous cédons si facilement ? La crainte de la fièvre aphteuse (qui épargne heureusement notre localité et la région immédiate !) a-t-elle été plus forte que le désir de l'amusement ? Ou bien avions-nous tout simplement épuisé avant les fêtes déjà notre potentiel de gaîté ? Toujours est-il que le Nouvel An a été des plus calmes. Tout s'est passé au sein des familles ou dans le cadre intime et confortable des établissements dont il faut souligner une fois de plus la peine qu'ils se donnent aux grandes époques de l'année pour être accueillants.

En bref ce fut de la joie contenue et cela surprenait ceux qui savent combien nous aimons l'extérioriser et combien la rue et les places publiques nous semblent opportunes pour cela. A défaut des signes vivants d'euphorie qui sont généralement la marque du passage d'une année à l'autre, le grand sapin planté sur la place et garni de lampes multicolores rappelait que l'on vivait des heures spéciales. Avec les productions traditionnelles de l'Harmonie le 31 décembre à minuit productions qui furent fort goûtées et dont on sut grâce aux musiciens de l'Harmonie de s'y livrer malgré un froid de canard.

On veut espérer dans notre bonne ville que 1938 apportera à tous le bonheur que chacun souhaite ainsi qu'une ère de prospérité qui permettra de relever des ruines et de ranimer des courages chancelants. L'optimisme ne nous manque pas heureusement et on se prépare à en faire une consommation qui sera à la mesure de nos innombrables projets.

Accident de ski

Nous pouvons signaler heureusement que l'accident de ski dont a été victime le jeune Albert Grau, fils de Mme Grau, tenancière du Café-restaurant Central, est moins grave qu'on ne l'a dit. La victime est déjà sur pied et... prête à recommencer.

Notre patinoire

Glissons mortels, n'appuyons pas. Il en est certes peu qui songent à cette maxime philosophique parmi ceux qui tous les jours évoluent avec plus ou moins de grâce (selon le degré de leur adresse !) sur la glace luisante de notre patinoire municipale. On glisse toujours sur les patins métalliques et si l'on appuie parfois c'est de tout son corps horizontal.

En attendant les patineurs s'en donnent à cœur joie et le coin aimé de la Place d'Armes où ils évoluent retentit de rires joyeux qui accompagnent les prouesses et les efforts sportifs. Si le froid se maintient, il est probable que l'on assistera prochainement à l'exhibition du grand champion patineur. Allons ! Monthey demeure la Mecque des sports.

Société de gymnastique

Cette société a tenu son assemblée annuelle mercredi 29 déc., au local Café-restaurant Central. Elle a nommé membre honoraire M. Gaston Luy, ex-sous-moniteur, actuellement en Afrique. Le nouveau comité a été élu : président, Fernand Luy ; vice-président, Fernand Coppex ; secrétaire, Marcel Favre ; caissier, Charles Grau ; moniteur Charles Wirz ; sous-moniteurs Ephyse Genoud et Jean Luy ; archiviste et porte-drapeau, Rob. Grau ; moniteurs des pupilles, Fernand Coppex et Jean Luy ; commission technique, Otto Brunner, François Forneris, Wirz, F. Coppex et Jean Luy ; vérificateurs des comptes, Eug. Trosset et Ed. Gallay.

La vie à Martigny

Aux propriétaires de chiens et cyclistes

Il est rappelé aux intéressés que les plaques de chiens doivent être retirées au bureau communal et les plaques de vélos à la gendarmerie, jusqu'au 10 janvier.

A l'Etoile « Feu »

Une nouvelle et brillante réussite du cinéma français « Feu ! Marine d'abord ». Un grand film d'aventures, vigoureux, mouvementé, passionnant, magnifiquement interprété par Edwige Feuillère, Victor Francen, Jacques Baumer, Aimos, Camille Bert.

Dimanche soir, 2 trains de nuit.

Harmonie municipale

Ce soir, *vendredi*, répétition générale à 20 h. 30.

« L'homme sans cœur » au Royal

Tiré d'une nouvelle d'Alfred Machard, le romancier bien connu, *L'homme sans cœur* plaira à tous les publics. Un clochard, la nuit de Noël, est reçu à l'Armée du Salut. Après le repas il récite avec les autres le Pater, mais aux paroles de « Pardonnez à ceux qui nous ont offensés », il se révolte et refuse de continuer la prière. Nous apprenons alors qu'il est un bagnard échappé. Il fut jadis condamné pour meurtre, parce qu'il avait tué son associé, qui lui dénonçait l'inconduite de sa femme, Sylvette. Sourdier, le bagnard, retrouve Sylvette mariée et mère d'une petite fille de 8 ans. Il veut se venger de l'infidèle en tuant la fillette. Mais la gentillesse et la bonté de la petite l'apaisent. D'autant plus qu'il découvre que sa femme ne lui a jamais été infidèle avant sa condamnation. Il s'effacera donc et pardonnera le mal qu'on lui fit jadis.

Etat civil de décembre 1937

Naissances : Buser Pierre Bernard d'Adolphe, Ville; Rouiller Gilberte Marie de Gilbert, Ville ; Claivaz Thérèse Pauline de Victor, Ville ; Mathey Huguette de Oswald, Combe ; Rebord Luc Alexandre de Gratien, Bovernier ; Besse Paul Joseph Claude de Léonce, Bourg ; Genoud Henri Joseph Lucien de Jean, Bourg-St-Pierre ; Stauffer Noëlle Josiane de William, Charrat ; Fleury Marcel de Henri, Bourg ; Meunier Yvon Eugène de Cyrille, Bourg ; Ulrich Monique Noëlle de Roger, Bourg ; Rey Michel Henri de Henri, Chamoson ; Guex Bernard de Marcel Joseph, Ville.

Décès : Maret Marie Amélie née Vaudan, Bagnes, 1894 ; Bovin François David, de Bovernier, à Saillon, 1869 ; Roduit Joseph Henri Camille, Fully, 1911; Frossard Marie Adeline, née Courtion, de Liddes, à Charrat, 1873 ; Giroud Marie Joséphine née Giroud, Combe, 1848 ; Addi Adèle Joséphine, Ville, 1858 ; Carron Clara Agnès, Fully, 1927 ; Morand Charles Marie Auguste, Ville, 1889 ; Chambovey Pierre Marie de Bovernier, à My-Combe, 1893 ; Thurre Adolphe Abel, Saillon, 1902 ; Cretton Xavier Joseph Antoine d'Alfred, 1936, Bourg.

Mariages : Farquet Jean Baptiste, Ville, et Guex Berthe Marie, Bourg ; Besse Joseph Florentin et Cretton Germaine, Combe ; Tête Antoine Joseph et Damay Marie Hélène, Combe.

Arrondissement de Martigny, en 1937 :
Naissances : 128 ; décès : 147 ; mariages : 47.

Des nouvelles du ténor Mario Ramella

Nos lecteurs se rappelleront peut-être qu'à l'ouverture de la saison cinématographique, il y a 2 ans, la direction du cinéma Etoile présenta au public de Martigny, sur la scène du Casino, ce jeune ténor. Mario Ramella chante dans le film *L'homme sans cœur,* qui passe cette semaine au Royal. On l'entendra de nouveau avec plaisir.

Militaire

Nous apprenons que M. le colonel Marc Morand, qui aura été le dernier commandant de la brigade de montagne 3 (on sait qu'elle vient d'être dissoute), a été incorporé comme officier d'Etat-major général du Ier corps d'armée.

La fièvre aphteuse et la Bâtiaz

Les habitants de La Bâtiaz protestent contre les mesures spéciales dont ils ont été l'objet, non pas qu'ils en contestent l'utilité, mais parce qu'ils s'étonnent que les mêmes mesures n'aient pas été prises à l'endroit des habitants de Martigny-Bourg, Collonges et Dorénaz.

La circulation libre a été rétablie aujourd'hui vendredi (Réd.).

Les Sports

Les matches de dimanche

Ligue nationale : Lugano consolidera certainement sa place de leader en battant Berne qui aura bien de la peine à échapper de la relégation ; Grasshoppers aura la partie bien plus difficile à Bâle, où Nordstern, en seconde position au classement, l'attend de pied ferme. Lausanne battra Granges à la Pontaise. Servette effectuera le dangereux déplacement de Bienne, mais doit toutefois doubler ce cap difficile. Young-Fellows en grande forme actuellement pourrait bien se défaire de Bâle, tandis que Young-Boys doit arriver à bout de Lucerne.

Ire ligue : Vevey aura la partie très dure à Aarau mais doit enlever les 2 points ; Urania battra Derendingen ; Cantonal réservera le même sort à Concordia d'Yverdon ; Chaux-de-Fonds battra Porrentruy ; Soleure-Forward et Montreux-Monthey.

IIme ligue : Lausanne II-La Tour ; Racing-Sion.

IIIe ligue : Montreux II-Monthey II ; St-Gingolph-Aigle.

IVe ligue : Monthey III-Bex ; Aigle II-Muraz ; Ardon A-Vernayaz ; le match Martigny II-Saxon A a été renvoyé, par suite de la fièvre aphteuse:

Concours du Ski-club du Val de Ferret

C'est donc samedi 8 et dimanche 9 janvier que le Ski-club du Val de Ferret organisera à Praz de Fort ses épreuves annuelles : samedi 8, à 14 h. 30, départ de la course de fond, 15 km. ; dimanche à 13 h. départ de la course de vitesse, descente de 5 km., 600 m. de dénivellation. Que tous les coureurs et amateurs de ce beau sport du ski se rendent samedi et dimanche à Praz-de-Fort, où une chaude réception leur est réservée. Deux challenges sont en jeu.

Attention ! S'il y a participation suffisante, un car partira de la gare d'Orsières, dimanche à 9 heures du matin, pour Praz-de-Fort.

„WINTERTHUR-VIE"
L. NICOLAY
MARTIGNY-VILLE • AGENT GENERAL

Dernières nouvelles

Un drame de la jalousie à Lausanne

Un nommé Marcel Besson a tué jeudi à Lausanne son amie, Mlle Eva Perusset, pour une raison de jalousie, puis a mis fin lui-même à ses jours.

Les loups apparaissent en Bulgarie

Toute la Bulgarie est recouverte d'une couche de neige qui atteint plusieurs mètres dans certaines régions. Le froid sévit très intense, à environ 30 degrés au-dessous de zéro. De nombreux loups ont fait leur apparition dans diverses régions du pays, commettant de sérieux ravages dans les troupeaux de bétail.

Asphyxiés dans un garage

Un client s'étant présenté dans un garage des Pâquis, à Genève, pour faire réparer son automobile, les portes de l'atelier furent refermées, en raison du froid intense, sitôt la voiture à l'intérieur. Sous l'effet de l'oxyde de carbone dégagé par un moteur en marche, le propriétaire du garage, un ouvrier et le client perdirent successivement connaissance. Quand les secours arrivèrent, ils étaient en danger de mort. Après avoir reçu les soins d'un médecin, les trois personnes purent regagner leurs domiciles ; deux durent s'aliter.

Bulletin météorologique d'hiver

Morgins : -6° couvert, très favorable.
Champéry : -6° couvert, très favorable.
Finhaut : -4° nuageux, favorable.
Verbier : -6° couvert, favorable.
Crans : (manque).
Montana : -5° couvert, favorable.
Loèche-les-Bains : -5° légère chute de neige, très favorable.
Zermatt : -13° un peu nuageux, favorable.
Saas-Fée : -12° légèrement nuageux, favorable.
Munster : -10° légère chute de neige, très favorable.

Monsieur Charles-Marie DELALOYE, à Ardon ;
Monsieur et Madame Léon DELALOYE et leurs enfants Gérard, René et Bernard, à Martigny ;
Madame et Monsieur Célestin CURDY-DELALOYE et leurs enfants Charles, Marie, Gabriel, Jean, Jeanne et Paul, à Sion ;
Madame et Monsieur Abel DELALOYE-DELALOYE et leurs enfants Germaine, Gabrielle, Anne-Marie, Antoine, Marie-Thérèse et Jean, à Ardon ;
Mademoiselle Anna DELALOYE, à Ardon ;
Rde Sœur Marie-Thérèse au couvent de la Visitation, à Fribourg ;
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Clotilde DELALOYE

Tertiaire de Saint-François

leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, grand'tante et cousine, pieusement décédée le 7 janvier, à Ardon, dans sa 75me année, après une courte maladie, munie des Sacrements de notre Mère l'Eglise.

L'ensevelissement et la messe de sépulture auront lieu à Ardon, dimanche 9 janvier 1938, à 11 heures.

Priez pour Elle.

Monsieur Maurice VAUDAN, instituteur, à Champsec;
Madame et Monsieur Cyrille GARD, président, et leurs enfants Marie-Thérèse, Jeanne, Cyrille, Maria et Denise, à Le Châble ;
Monsieur Achille VAUDAN, à Champsec ;
Monsieur François PERRON-LUY et sa famille, en Amérique et à Bagnes ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie VAUDAN

née LUY

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Le Châble de Bagnes, dans sa 75me année, après une maladie chrétiennement supportée et munie des secours de Notre Sainte Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Le Châble, le dimanche 9 janvier, à 9 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Veuve Marie VOLLUZ-BRUCHEZ ;
Mademoiselle Justine VOUILLAMOZ ;
Monsieur Joseph VOLLUZ et famille, à Orsières ;
Monsieur Félicien VOLLUZ et famille, à Orsières ;
Les enfants de feu Maurice VOLLUZ, à Orsières ;
Les enfants de Madame Marie VOLLUZ, à Orsières ;
Les enfants de feu Cariste VOLLUZ, à Orsières ;
Madame Veuve Adèle BRUCHEZ, à Prareyer, Bagnes
Monsieur Louis BRUCHEZ, à Samoëns (Savoie) ;
Monsieur Maurice BRUCHEZ et sa fille, à Saxon ;
Monsieur Joseph BRUCHEZ, à Bagnes ;
Monsieur Christian ZAUGG-BRUCHEZ et sa fille, à Fully ;
Monsieur Joseph BESSARD-BRUCHEZ et sa fille, à Bagnes ;
Les familles CRETTEX, LOVEY, JORIS, à Orsières, BRUCHEZ, TROILLET, à Bagnes et Sembrancher,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Camille VOLLUZ-BRUCHEZ

leur très cher mari, père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection à l'âge de 66 ans, après une cruelle maladie.

L'ensevelissement a eu lieu à Fully, le 7 janvier.

Priez pour lui.

Madame veuve Angeline RODUIT, née GRANGES ;
Madame et Monsieur Ferdinand DORSAZ-RODUIT et leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Maurice RODUIT-CAJEUX et ses enfants ;
Monsieur Joseph RODUIT-CARRON et ses enfants ;
Monsieur Jules RODUIT-RODUIT et ses enfants ;
Monsieur Etienne RODUIT-RODUIT et son enfant ;
Monsieur Pierre RODUIT-COTTURE et ses enfants ;
Monsieur Olivier RODUIT et famille ;
Monsieur Valentin RODUIT et famille ;
Monsieur Pierre RODUIT et famille ;
Monsieur Olivier GRANGES et famille ;
Les familles RODUIT, GRANGES, DORSAZ et CARRON, à Fully,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fabien RODUIT

ancien conseiller

leur cher époux, père, grand-père, beau-père et parent, décédé dans sa 79me année, après une douloureuse maladie, chrétiennement supportée et muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le samedi 8 janvier, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Mademoiselle Aimée ROCHAT, à Villars s/Ollon ;
Monsieur et Madame André ROCHAT-BUSSAT et leurs enfants, à Vulliérens s/Morges ;
Monsieur et Madame Pierre ROCHAT-SCHOPFER et leurs enfants, à Lausanne ;
Mademoiselle Elisabeth ROCHAT, à Lausanne ;
Madame Veuve Samuel ROCHAT, aux Charbonnières (Vallée de Joux) ;
Madame Veuve Ernest ROCHAT, à St-Denis (Cossonay), ses enfants et petits-enfants ;
Madame Veuve Albert ROCHAT, aux Charbonnières, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Eugène FAILLETTAZ, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Jane BOMMELI, à Lausanne ;
Les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parrain, oncle et parent,

Monsieur Charles ROCHAT

Ancien Directeur des Postes du 2me Arrondissement

enlevé à leur affection à Lausanne, le 6 janvier 1938 dans sa 70me année, après quelques jours de maladie.

L'inhumation aura lieu à Lausanne le dimanche 9 janvier. Culte au Temple de St-Paul à 14 h. 15. Honneurs à 15 h. Domicile mortuaire : Avenue Bergières 43. Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire part.

Heureux ceux qui procurent la paix.
Mathieu V 9.

Les enfants de JOSEPH SAUTHIER, *à Magnot-Vétroz, ainsi que les familles parentes, remercient toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui les a frappés si douloureusement, spécialement la commission scolaire et le personnel enseignant de la commune.*

On ne discute pas ! ! !

Si l'on désire un apéritif sain, stomachique, c'est le **"DIABLERETS"** qui s'impose.

AU ROYAL

Pierre Renoir, le brillant acteur de *La Citadelle du Silence,* et **Marie Glory** dans un film tiré d'une nouvelle d'Alfred MACHARD

L'Homme sans Cœur

EN COMPLÉMENT : la grde chanteuse réaliste FRÉHEL Marie Dubas et Marguerite Moréno. *2 trains de nuit*

Les nombreuses ménagères

qui emploient la fameuse **lessive Familia** parfumée à la lavande, apprendront avec plaisir qu'elles peuvent l'acheter chez **PHILIBERT** à un prix inconnu à ce jour, **la livre 0.50 et le kg. 0.90,** procédé de saponification spécial avec un rendement maximum, point d'emballage à payer, en réclame jusqu'au **20 janvier** mon savon **l'Écureuil Marseille 72%** garanti et extra. **2 gros morceaux de 500 gr. pour 0.55 les deux morceaux,** c'est à profiter. **Voir Philibert** et dépenser moins.

LOUIS KŒNIG, Martigny, magasin Rue des Hôtels

★ ETOILE ★

Une nouvelle réussite du cinéma français

Feu..!

avec Edwige **Feuillère** et **VICTOR FRANCEN**

APPARTEMENT ON CHERCHE pour date à convenir, appartement **3-4 pièces, confort moderne.**
Ecrire sous chiffres 100 au bureau du journal.

FORTIFIANT
et régénérateur, pilules et élixir
Phosphosperol
contenant les éléments essentiels du sang et des nerfs (phosphore et fer assimilables), combattent : anémie, chlorose, faiblesse générale, épuisem. nerveux, manque d'appétit, lassitude, convalescence. L'appétit et le sommeil reviennent rapidement. Boîte ou fl. fr. 3,-, les 3 fr. 8,-.
Analyse d'urine
32 autres spécialités, demandez notre brochure détaillée. Vente : Pharm.-herborist.
SPERO S. A.
Rue du Collège N° 4 - AIGLE

Les aventures d'Arthur le bienheureux

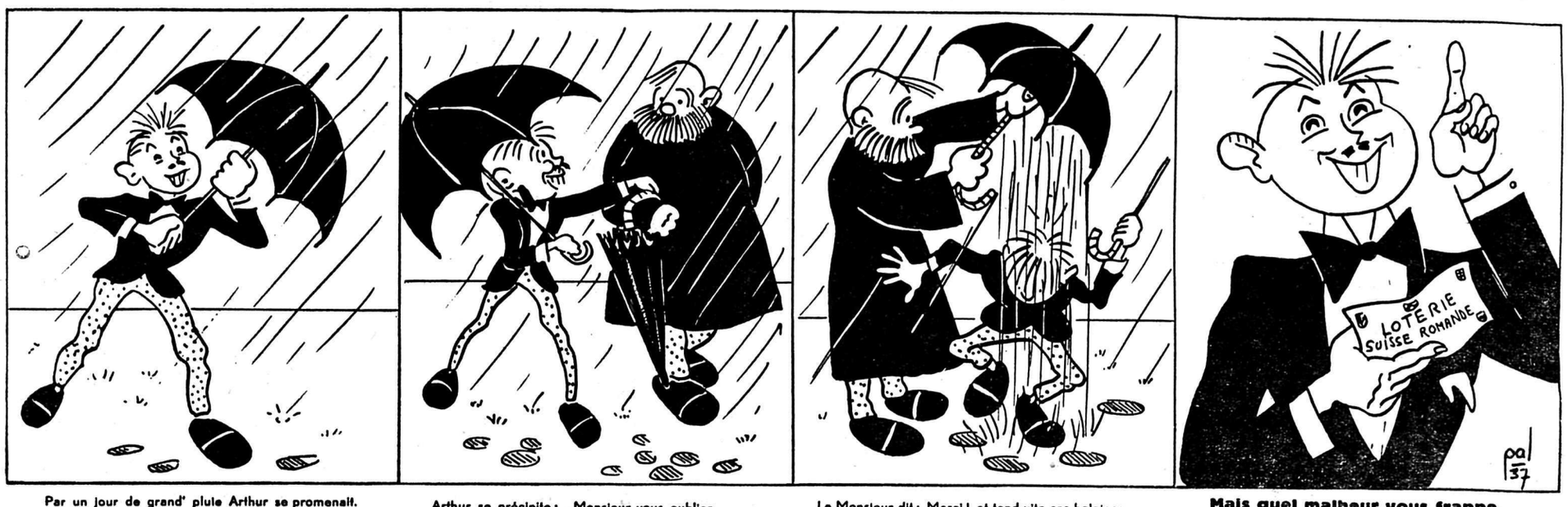

Par un jour de grand' pluie Arthur se promenait. Devant lui que voit-il ? Un homme qui est distrait !

Arthur se précipite : „Monsieur vous oubliez D'ouvrir votre pépin ! Vous allez vous mouiller „ !

Le Monsieur dit : Merci ! et tend vite ses baleines. Arthur est inondé... à en perdre l'haleine.

Mais quel malheur vous frappe, Messieurs je vous l'demande ! Quand on a un billet de la LOTERIE ROMANDE !

A vendre à SION :
1. à **Pratifori**, un verger de 4771 m2, **place à bâtir** avec accès sur l'Avenue de la Gare. 2. aux **Mayennets, un jardin** de 85 m2.
Pour traiter, s'adresser à Cyprien Varone, agent d'affaires, à Sion.

A VENDRE
Camionnette Chevrolet
17 CV. en bon état, en **échange de vins du Valais.** Adresser offres sous chiffres *P 1010 à Publicitas Sion.*

Un mobilier fr. 500.-
Meubles neufs garantis
1 grand lit avec sommier, matelas crin et laine, coin, coutil damassé, 1 table de nuit dessus marbre, 1 armoire à glace 2 portes, 1 grand lavabo avec marbre et glace, 2 chaises, 2 tabourets. 1 table de chambre moderne, 1 divan turc velours.
Ond. taille Emb. et exp. franco CFF. Avec lits jumeaux, literie, Fr. 100.— en plus.
F. EVARD, Rue des Deux-Marchés LAUSANNE
(derrière Place Riponne)

Baume St. Jacques
soulage
les douleurs provoquées par les jambes ouvertes, varices, coups de soleil, hémorroïdes, engelures, écorchures. C'est le remède bien connu prép. par C. Trautmann ph. Bâle. Prix fr. 1.75. Dépôt gén. *Pharmacie St. Jacques, Bâle*

Moutonniers
au courant de tous les soins à donner aux moutons **sont demandés** pour garder des troupeaux de 300 moutons, dans la région de Villeneuve et Jura neuchâtelois, Salaire : fr. 100.— par mois. Eventuellement, on engagerait aussi **jeunes gens** désirant se perfectionner dans ce métier. — Offres : *Office cantonal de Travail, Sion.*

AU RENARD ROUX
MAUBORGET 2
LAUSANNE Tél. 24.660
Venez visiter notre superbe collection en **manteaux 3/4, renards argentés, renards toutes teintes, cols, capes, etc.** — *Transformations, réparations Achat de peaux brutes. Prix avantageux.* E. WEBER.

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

Désirez-vous installer une
Comptabilité
appropriée à vos besoins ?
Consultez-moi, je vous conseillerai de mon mieux.
W. Emmel, Sion
Collaborateur de la Comptabilité Ruf S. A.

Pour le sevrage des veaux et porcelets, attention !
Il faut passer d'un régime à un autre successivement et il importe de choisir des aliments parfaitement appropriés sous le rapport de la digestibilité, de l'effet nutritif et de la saveur. C'est la
Lactina Suisse Panchaud, marque „Ancre“,
qui donne les plus grandes garanties et le plus grand succès, tout en permettant de réaliser une économie de 60 %. — Demandez un échantillon gratis à la
Lactina suisse Panchaud S. A. Vevey

Banque Populaire de Martigny
Dépôts à vue en Caisse d'Epargne à terme
Toutes opérations de banque
Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

Timbres caoutchouc
Exécution rapide et soignée
IMPRIMERIE NOUVELLE
MARTIGNY
A. Montfort, tél. 61.119
Avenue de la Gare

Dimanche 9 janvier
Inauguration et bénédiction
Cabane de Ski des Etablons
Messe à 11 h.
Invitation cordiale.

Boucherie
Oscar Neuenschwander S. A.
Avenue du Mail, 17 **Genève**
expédie par retour du courrier :

Viande désossée pour saucisses	le kg. fr. **2.-**
Canards et coins sans os	„ **2.40**
Cuisse ou derrière bœuf entier	„ **1.80**
Devant de bœuf entier	„ **1.70**

Se recommande *Téléphone 41.994*

Société Fédérale de Gymnastique „AMIS-GYMS“
FULLY
Représentation annuelle
les dimanches 9 et 16 ct

Loèche-les-Bains
Hôtel de la Croix Fédérale
PENSION de **Fr. 7.—**
Chauffage central
Ouvert toute l'année. Tél. 8

Contre les crevasses
des mains et du visage, les engelures, les gerçures et la peau rugueuse, la transpiration des pieds, etc. Formule merveilleuse, infaillible, offerte gratuitement. Envoyez fr. 1.50 pour frais de publicité, etc., à *M. Bœriswil, négt, à Sassel s. Payerne.*
Chèques postaux II 3863.

Pour combattre la fièvre aphteuse des mesures spéciales ont été prises. Il en est de même pr les **cornes viciées** des bovines ;
le guide-corne Zambaz brevet 32248 les fortifie et les conduit dans la direction imposée.
Résultat rapide et garanti, sans incommoder l'animal.
Prospectus sur demande.
ZAMBAZ Prosper
Fabricant, **Sensine Conthey**

Bon et Bon Marché
GNAGIS
crus : queues, museaux, bajoues, oreilles de porc fr. **-.50** le 1/2 kg.
Saucisses de ménage porc et bœuf, cuites fr. **1.25** le 1/2 kg.
Tripes cuites fr. **1.25** le 1/2 kg.
Service soigné contre remboursement. Port en plus. Se recommande :
Boucherie-Charcuterie
Suter, Montreux

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 43

PALAST HOTEL

J. & A. Vuilleumier

Elle ne dit rien, elle non plus, mais elle s'avança à son tour vers l'officier, lui noua ses bras autour du cou et l'embrassa sur chaque joue qu'elle marqua de ses larmes chaudes.

— Merci, petite sœur, dit-il avec peine, les yeux troublés.

Le chauffeur se moucha bruyamment, et le capitaine, dans un effort, alla vers lui pour lui donner ses dernières instructions. Il fallait en finir !

L'homme conduirait le couple jusqu'au delà de la frontière et reviendrait prendre le chef. Celui-ci attendrait, dissimulé dans le bosquet qu'il indiqua, à quelque distance de la route. C'était en effet une chose essentielle qu'on ne l'aperçut point de la frontière.

— Allons, il vous faut aller, mes enfants !

Personne ne bougea.

Alors, affectant un entrain qu'il était loin d'avoir, le capitaine Duroc ajouta :

— Comme je vous envie de retourner dans ce doux pays de France !

Il dit encore :

— Mon devoir m'oblige à rester ici. Combien de temps, je ne sais ! Il faut s'attendre au pire avec ce fichu métier !

Il fit un geste comme pour éloigner la tristesse qui, malgré lui, le gagnait et, se raidissant :

— Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Vous n'êtes pas encore en sûreté et, à aucun prix, nous ne devons être vus ensemble.

Il s'approcha du couple :

— Je vous donnerai sous peu de bonnes nouvelles, je l'espère. Ne faites pas de même, ce serait trop dangereux. Si tout va comme je l'entends, j'aurai toutefois le plaisir de passer vous voir à Paris... bien entendu si vous êtes revenu de votre voyage de noce !

Jean Taris lança un regard à Marie-Anne, mais celle-ci dit précipitamment :

— Nous comptons bien sur votre visite ! Et très proche, n'est-ce pas ?

L'écrivain tendit simplement sa main au capitaine, qui la serra avec chaleur. Puis, suivant la jeune femme, il remonta en voiture.

Celle-ci s'ébranla avec lenteur et prit peu à peu de la vitesse. Penchés tous deux à la même portière, les amoureux firent plusieurs signes chaleureux de la main. Raidi, le capitaine restait sur la grand'route, regardant s'éloigner vers son pays celle qu'il aurait pu et voulu aimer et choyer... toute une vie !

L'automobile ne fut bientôt plus qu'un point noir dans le lointain.

Alors, Maurice Duroc sentit comme un grand vide se faire tout à coup en lui. Et, tournant résolument le dos à cette terre qui lui était défendue, mais qu'il devait défendre au loin de toutes ses forces, il fit quelques pas chancelants sur le long ruban droit et désert — sifflant pour se donner du courage, comme un collégien à sa première sortie nocturne — vers l'Allemagne, l'hostilité, la lutte !

Car il avait voué — et dès ce jour plus que jamais ! — chacun de ses jours à l'effort qui purifie, qui grandit, et, surtout... qui permet l'oubli !

FIN

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Maison Attinger Frères, Neuchâtel.

SERVICE D'INFORMATIONS ROUTIÈRES DU TOURING-CLUB SUISSE

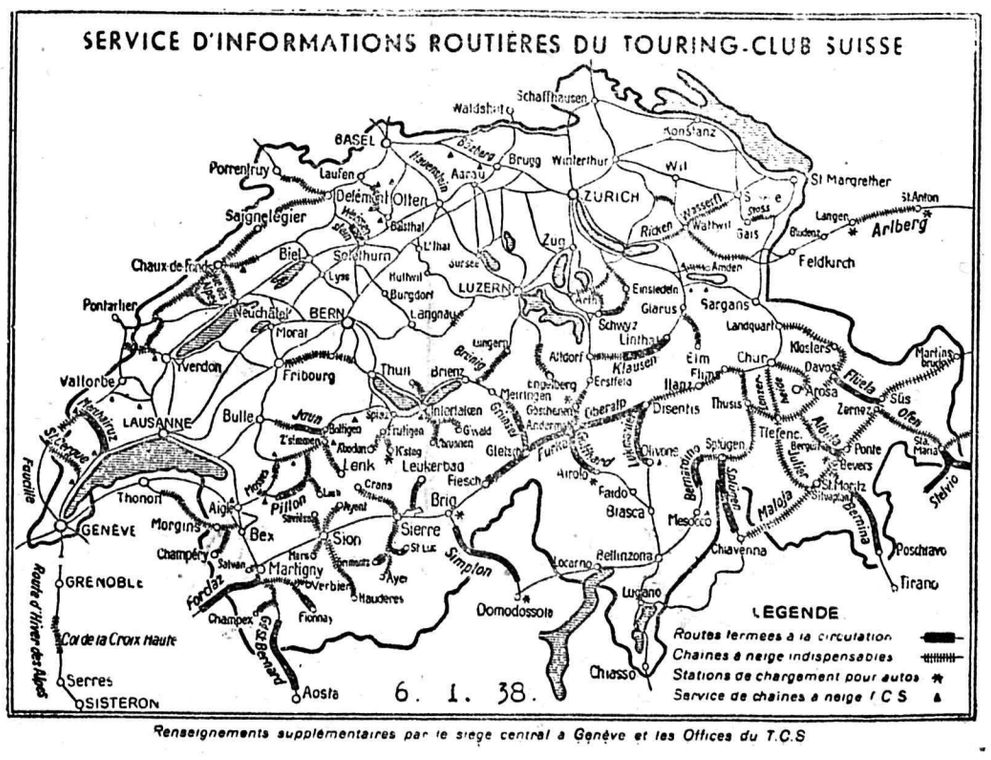

6. 1. 38.

Renseignements supplémentaires par le siège central à Genève et les Offices du T.C.S